

UNDT/2011/045, Rosenberg

Décisions du TANU ou du TCNU

Les questions devant le tribunal étaient de savoir si le demandeur avait une espérance légale de renouvellement; Si la suppression du poste du demandeur était un exercice valable de la discrétion de l'organisation; et si le demandeur a été pleinement et assez considéré pour les postes nouvellement créés à la suite d'une restructuration au sein de l'organisation. Résultat: la demande a échoué et a été rejetée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision de ne pas prendre d'autres mesures suite à son rapport d'abus d'autorité et de harcèlement.

Principe(s) Juridique(s)

Sur la restructuration organisationnelle: un employeur a le droit de réorganiser le travail ou l'entreprise pour répondre aux besoins et aux objectifs fixés par l'employeur. Ce n'est pas pour qu'un tribunal ou un tribunal ne dicte à un employeur comment il doit gérer l'entreprise ou entreprendre. Le tribunal n'interférera pas avec une véritable restructuration organisationnelle, a même pensé que cela aurait entraîné la perte d'emploi pour un demandeur. La réorganisation et la restructuration du lieu de travail ne doivent pas être utilisées comme mécanisme pour se débarrasser d'un employé que la direction peut considérer comme gênant ou dont la présence continue n'était plus jugée souhaitable. Les problèmes liés à la conduite d'un individu doivent être traités par le biais des procédures internes appropriées. En représailles: un demandeur devra prouver que le décideur était au courant de la loi que le demandeur soumet a déclenché la décision particulière qui était à son détriment. Il est utile dans de tels cas d'appliquer le test «mais pour». En d'autres termes, que, mais pour l'acte qui attire la protection, le résultat aurait été

différent ou plus favorable.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Rosenberg

Entité

PDNU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2010/043/UNAT/1709

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Mar 2011

Duty Judge

Juge Meieran

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Suppression d'un poste

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Représailles

Non-renouvellement

Motif(s)

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Droit Applicable

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 204.3

Résolutions de l'Assemblée générale

- A/RES/63/253